



Congés payés et jour de repos avec jour férié

Par **alien113**, le **20/03/2010** à **21:03**

Bonjour,
Pour les vacances nous avons des zones pour pouvoir donner nos dates, zone verte = pas de problème, zone orange = à voir avec la direction, zone rouge = pas de congés possibles. On me demande de changer ma 1ère semaine de vacances en Août pourtant en zone verte. Peut-on m'imposer une autre semaine alors que je suis en zone verte qui soit disant ne devrait pas poser de problème.
On veut également nous modifier notre jour de repos la semaine du 1er Mai pour nous le faire coïncider avec le 1er Mai, cette modification est juste pour la semaine du 1er Mai, car ce dernier tombe un samedi. (je travaille dans le commerce) Peut -on nous l'imposer?
Merci pour vos réponses. A bientôt.

Par **Cornil**, le **22/03/2010** à **16:35**

Bonjour "alien113"
Pour les congés, c'est l'employeur qui est maître des décisions.
L'affichage "zone verte, etc." n'a à priori qu'un rôle indicatif. Je ne vois pas quel recours tu peux avoir pour une décision largement annoncée à l'avance.
Pour le jour de repos, un changement du jour motivé uniquement par le souci de ne pas accorder en plus le jour férié du 1er Mai m'apparaît par contre illégal. Voir l'inspection du travail.
Bon courage et bonne chance.
Cornil : Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)